

Tournoi de simple Jeunes Poussin à Cadet - La Rochelle 2018



Nouvelle formule sur deux gymnases !

Le Badminton Rochelais est heureux de vous accueillir pour son tournoi national autorisé FFBaD.

Le tournoi est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés à une fédération de badminton pour la saison 2017 – 2018

Cette année, nous décidons d'ouvrir un second gymnase pour accueillir tout le monde, et également favoriser le nombre de matchs par joueurs. La priorité sera donc donnée aux poules de quatre avec deux sortants.

Le Comité Organisateur

Tableaux

Le tournoi est ouvert aux Jeunes (catégories Poussins, Benjamins, Minimes et Cadets) dans les tableaux de Simple Dame et Simple Homme.

L'inscription d'un joueur se fera par défaut dans sa catégorie d'âge. Si ce joueur désire jouer dans une catégorie supérieure, il peut le notifier sur la feuille d'inscription. Dans ce cas, le comité d'organisation se réserve le droit d'accepter ou non sa demande.

Tous les tableaux se dérouleront en poule avec deux sortants par poules de trois ou quatre joueurs, puis en éliminations directes.

Attention le nombre de joueurs est limité à 140. Priorité sera donnée aux joueurs inscrits dans la série correspondante.

Le tournoi est géré par le logiciel fédéral BADPLUS Version 6.1f.

Les volants, à la charge des joueurs, seront les volants homologués F.F.BaD. Le volant officiel est le Carlton GT3 ainsi que le Yonex Mavis 500.

Les juges-arbitres seront Mme Isabelle Clot et Léopoldine Têtenoire.

Lieux

Gymnase Bongraine.et Gymnase Pas de Laquais Plans disponibles sur :
<http://badmintonrochelais.com/index.php/le-club/les-gymnases>

Accueil

Dimanche 28 Janvier 2018 à partir de 7H30.

Horaires

Dimanche 28 Janvier de 8h00 à 17h30

A 17h30 remise des prix

Frais d'inscription

11 € par personne pour un tableau

Date limite d'inscription

Vendredi 19 Janvier 2018

Seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte. Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou par mail.

D'éventuels forfaits pourront être enregistrés par téléphone ou mail jusqu'au vendredi 19 Janvier 2018 à 18h00. Au-delà, aucun forfait ne sera remboursé.

Le tirage au sort des tableaux sera effectué le Samedi 20 Janvier 2018.

L'horaire du premier match de chaque joueur sera envoyé au responsable du club le Mardi 23 Janvier 2018.

Inscriptions à retourner

RAVARD Matthieu
18 rue de la laiterie
17220 Sainte Soulle
Mail: ravard@free.fr
Tel: 06.69.49.25.18

Hébergement

B et B Hôtel ZA Les Fourneaux, Angoulins sur mer (Direction Bordeaux)
05.46.30.09.30

Hôtel 1ere Classe Rue belle étoile, Puilboreau (Direction route de Paris)
05.46.67.81.20

Hôtel 1ere Classe Lieu dit "Les cadelies est", Angoulins sur mer
05.46.56.93.30

Nuit d'Hôtel ZI belle aire, Aytré (Direction Bordeaux)
05.46.44.18.22

Formule 1 Av fourneaux, Angoulins sur mer (Direction Bordeaux)
05.46.56.94.60

Restauration

Durant toute la durée du tournoi, une buvette sera à votre disposition pour votre restauration (sandwiches, pâtes chaudes, salades, croque-monsieur, boissons...).

Règlement du Tournoi Jeunes de La ROCHELLE

Art.1. Le tournoi est autorisé (Numéro en cours d'obtention) par la Fédération Française de Badminton. La compétition est régie par les règles de la Fédération Française de Badminton et par les dispositions générales du Guide du Badminton.

Art.2. Le tournoi est placé sous l'autorité des juges-arbitres, Mme Isabelle Clot et Mme Léopoldine Têtenoire. Ils prendront la décision finale concernant toute requête faite par un joueur. Ils tranchent tous différends entre joueurs, arbitres et comité d'organisation sur les règles et règlements. Leurs décisions sont sans appel.

Art.3. Le tournoi est ouvert aux joueurs licenciés à la FFBaD pour la saison 2017/2018. Le montant de l'inscription est fixé à 11€. Le nombre de participants est limité à 140 joueurs. Le nombre de matchs est limité à 240.

Pour les benjamins, minimes et cadets, au dessus de 16 inscrits la catégorie sera scindée en fonction du Cpph.

Pour les poussins, au dessus de 8 inscrits la catégorie sera scindée en fonction du Cpph actualisé quatorze jours avant la date du tournoi.

Art.4. Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du juge-arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, conformément à l'article 2.14 du Règlement Général des Compétitions. Un formulaire désignant la personne responsable est à remplir par les parents et à donner à la table de marque le jour de la compétition.

Art.5. Tout participant récompensé s'engage à assister à la remise des prix, dans la mesure où l'heure prévisionnelle du dernier match est respectée.

Art.6. En cas d'inscriptions trop nombreuses dans un tableau, la sélection se fera par ordre d'arrivée des courriers avec leurs règlements. La date limite d'inscription est fixée au Vendredi 19 Janvier 2018 (cachet de la poste faisant foi) et les tirages au sort des tableaux se feront le Samedi 20 Janvier 2018 en fonction du Cpph du 14 Janvier 2018.

Art.7. Chaque participant inscrit ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort devra prévenir le plus rapidement possible le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition, les pièces justificatives à la Ligue Nouvelle Aquitaine de Badminton.

Art.8 Une tenue de badminton conforme au règlement fédéral en vigueur est exigée pendant toute la durée de la compétition. En particulier, les surnoms, les diminutifs ou tout autre qualificatif en dehors de ceux autorisés par la FFBaD (nom du club, ville, nom du joueur) ne sont pas autorisés sur les maillots des joueurs. - Cf art 3.1.C2 du Guide du Badminton. Ce guide sera affiché dans les gymnases.

Art.9 Le coaching entre les points ne sera pas autorisé pour l'ensemble des participants à ce tournoi. La FFBaD ayant voté la suppression du coaching entre les points pour les joueurs de

moins de 13 ans du niveau régional et national (Mise en vigueur depuis le 01 Septembre 2015). Nous généralisons cette règle à l'ensemble des participants pour simplifier son application.

Art.10. Les tableaux proposés pour les Jeunes sont les simples dames et simples hommes dans les catégories Poussins, Benjamins, Minimes et Cadets.

L'inscription est limitée à un tableau. Un joueur pourra jouer un maximum de 8 matchs.

Les matchs seront arbitrés par les gagnants en poule puis par les perdants en phase finale.

Art.11. Les volants sont à la charge des joueurs (partage équitable entre les joueurs). En cas de litige, le volant officiel est le Carlton GT3 ainsi que le YONEX MAVIS 500.

Art.12. Les horaires sont donnés à titre indicatif. Les joueurs doivent se tenir prêts à jouer un match 60 minutes avant l'horaire prévisionnel et ne peuvent s'absenter de la salle qu'avec l'accord du juge arbitre. La table de marque n'est pas habilitée à donner cette autorisation.

Tout joueur non présent sur le terrain dix minutes après l'appel de son match est susceptible d'être déclaré forfait par les Juges-Arbitres.

Art.13. Chaque joueur disposera de 3 minutes d'échauffement entre l'appel de son match et le 1er volant de service. Ce temps comprend l'essai des volants et la mise en tenue de jeu. Les joueurs qui ne respecteront pas ce délai pourront être déclarés forfait par le juge arbitre.

Art.14. Le temps de repos minimal d'un joueur entre la fin de son match et le match suivant est de 20 minutes.

Art.15. Tout volant touchant les infrastructures fixes (panneaux, lampes, ...) durant l'échange sera compté faute. Au service, il y aura let une première fois, puis faute.

Pendant toutes les phases de jeu, il y aura let si le volant touche les câbles et les filins.

Art.16. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au juge arbitre avant son premier match du tournoi. En cas de contrôle anti-dopage positif, le montant des prix indûment perçus et des frais engagés par l'organisation seront remboursés au club organisateur.

Art.17. Les joueuses et joueurs qui s'inscrivent au Tournoi de La Rochelle acceptent d'être photographiés tout au long du tournoi, leurs images pourront être publiées sur le site du Badminton Rochelais (www.badmintonrochelais.com) ou sur le facebook du club. Si vous ne désirez pas apparaître sur ces sites, veuillez le faire savoir au photographe sur place.

Art.18. Le comité d'organisation décline toutes responsabilités en cas de vols, pertes, accidents ou incidents durant la compétition.

Art.19. Les joueurs, les entraîneurs, les officiels d'équipes et techniques ont pris connaissance du code de conduite des joueurs et du code de conduite pour les entraîneurs, officiels d'équipe et technique. Ces règlements seront affichés dans la salle. (voir site FFBaD : <http://www.ffbad.org/mediatheque/publications/guide-du-badminton/saison-2017-2018/>)

Art.20. Tous les joueurs inscrits à ce tournoi acceptent le présent règlement.